

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

31

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 17 décembre 2018



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : Mme FERRIERE
Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - Mme DILLENSEGER - Mme AKPINAR-ISTIQAM - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme MARTIN-GENDRE - M. BERTHIER - Mme TOMASELLI - M. PIAN - M. DECOMBARD - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - Mme HILY - M. FAVERJON - M. BARD - Mme CHARRET-GODARD - M. BORDAT - M. DIOUF - Mme BLAYA - Mme FAVIER - Mme OUTHIER - Mme MILLE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX
Membres excusés : Mme REVEL (pouvoir M. MEKHANTAR) - Mme TROUWBORST (pouvoir M. DESEILLE) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. LOVICHY) - M. ROZOY (pouvoir M. DECOMBARD) - M. CONTESSE (pouvoir MME BLAYA) - M. HELIE (pouvoir M. AYACHE) - Mme VANDRIESSE (pouvoir M. BOURGUIGNAT)
Membres absents : M. MARTIN - M. HOUPERT - M. CAVIN

OBJET DE LA DELIBERATION

Caisse de Crédit Municipal de Dijon - Rapport annuel relatif à l'activité et à la situation financière de l'établissement - Compte financier 2017 et budget 2018 - Information du conseil municipal

M. Maglica, au nom de la commission des finances, de l'administration générale et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions des articles L.2129-29 du code général des collectivités territoriales et L.514-2 du code monétaire et financier, « *le budget annuel de la Caisse de Crédit Municipal ainsi que les budgets supplémentaires et le compte financier (...) sont transmis pour information au conseil municipal de la commune siège de la caisse* » et « *un rapport annuel relatif à l'activité et à la situation financière de la Caisse de Crédit Municipal est présenté par le Maire devant le conseil municipal* ».

Monsieur le Directeur Général de la Caisse de Crédit Municipal de Dijon m'a, dans ce cadre, fait parvenir les éléments d'information qu'il m'appartient donc de vous présenter.

1- Principaux faits marquants de l'exercice

Au cours de l'exercice 2017, l'accent a été mis sur la communication et le déploiement d'une nouvelle identité visuelle, ainsi que sur le développement de l'activité de prêts sur gages.

L'encours moyen de prêts sur gages a ainsi progressé de + 3,3 % à 2.852 K€ en 2017 contre 2.761 K€ en 2016.

Le déménagement du siège social et de l'agence de prêts sur gages étant intervenu en décembre 2016, l'ancien siège situé rue de Mulhouse à Dijon a été mis en vente. Un compromis de vente a été signé en juillet 2017 et la vente définitive est intervenue le 23 novembre 2018.

Les autres biens immobiliers, dont le Crédit Municipal de Dijon est encore propriétaire, étaient toujours en vente au 31 décembre 2017.

2- Comptes de l'établissement au 31 décembre 2017

Les comptes annuels au 31 décembre 2017 ont été audités par le Commissaire aux Comptes, et ont été certifiés réguliers, sincères et donnant une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'établissement.

2.1 Concernant le compte de résultat au 31 décembre 2017 :

Le changement important de périmètre de l'activité du Crédit Municipal de Dijon ne permet pas de comparer les exercices 2016 et 2017 à périmètre constant, compte tenu des impacts comptables de la cession se prolongeant sur 2017.

Le produit net bancaire (PNB) s'élève à 671 K€. Ce PNB se décompose principalement en :

- ⤴ Intérêts et produits assimilés : 587 K€, en hausse de + 17% grâce à la bonne performance de l'activité prêt sur gages et à l'optimisation de la trésorerie disponible,
- ⤴ Dividendes versés par la filiale de courtage d'assurance vie : 16 K€
- ⤴ Commissions nettes reçues : 52 K€
- ⤴ Autres produits d'exploitation bancaire : 20 K€

Dans un contexte de transition entre l'ancien et le nouveau périmètre d'activités, ce niveau de PNB ne couvre que partiellement les charges d'exploitation (1.307 K€), toujours impactées par les conséquences de la cession des activités concurrentielles, d'où un résultat d'exploitation déficitaire de - 759 K€.

Néanmoins, une grande partie de ces charges étaient provisionnées. Les reprises de provisions ont été de 1 M€, auxquelles s'ajoutent divers éléments exceptionnels permettant de constater un résultat net excédentaire de + 0,3 M€.

2.2. Concernant le bilan bancaire au 31 décembre 2017 :

Au 31 décembre 2017, les fonds propres s'élèvent à 26,6 M€, représentant ainsi les deux-tiers du total du bilan.

Ces fonds propres permettent de couvrir :

- ⤴ l'actif immobilisé (1,2 M€),
- ⤴ les opérations avec la Clientèle (9,5 M€ correspondant à l'encours de prêts sur gages et de prêts aux autres Caisses de Crédit Municipal)
- ⤴ les autres actifs et comptes de régularisation (257 K€)

Les risques et charges identifiés sont provisionnés à hauteur de 3 M€ (dont 2 M€ de provisions pour charges de personnel, et 1 M€ de fonds de risques bancaires généraux).

Le niveau de trésorerie au 31 décembre 2017 atteint ainsi + 18,9 M€, permettant de couvrir :

- ⤴ la réduction complémentaire devant intervenir en 2018,
- ⤴ les dettes d'exploitation,
- ⤴ les risques et charges provisionnés.

3- Budget primitif 2018

Le budget primitif pour l'année 2018 a été adopté par le Conseil d'orientation et de surveillance du Crédit Municipal de Dijon, dans le respect des orientations budgétaires fixées par délibération du COS le 3 octobre 2017.

3.1 Concernant les crédits votés en section d'exploitation

Pour les recettes, les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

- ⤴ Produits sur opérations de prêts : 531 K€, dont 400 K€ d'intérêts perçus au titre des prêts sur gages, 102 K€ d'intérêts perçus au titre des prêts aux établissements publics et 29 K€ de frais de dossiers et droit d'adjudication.
- ⤴ Récupération de charges : 37 K€
- ⤴ Produits accessoires : 10 K€
- ⤴ Produits financiers (dans le cadre de la gestion optimisée de la trésorerie) : 137 K€
- ⤴ Reprises sur amortissements et provisions : 262 K€ (dont 252 K€ de reprises sur provisions exceptionnelles)
- ⤴ Profits exceptionnels : 2.017 K€ (tenant compte essentiellement des ventes immobilières prévisionnelles)

Soit un total des recettes de la section exploitation de 2.993 K€ (pour un montant BP+BS 2017 de 3.640 K€).

Concernant les dépenses, les hypothèses retenues sont les suivantes :

- ⤴ Achats : 6 K€
- ⤴ Frais de personnel : 766 K€ (dont 321 K€ de formation, outplacement et Centre de Gestion, et 443 K€ de rémunération du personnel CMD, toutes charges incluses)
- ⤴ Impôts et taxes : 116 K€
- ⤴ Travaux et services extérieurs : 244 K€
- ⤴ Transports et déplacements : 5 K€
- ⤴ Opérations à caractère social (dégagements gratuits) : 12 K€
- ⤴ Frais de gestion générale : 53 K€ (dont 19 K€ de télécommunications et 20 K€ de frais de publicité et communication)
- ⤴ Frais financiers : 3 K€
- ⤴ Dotations aux amortissements et provisions : 167 K€ (dont 122 K€ de dotations aux amortissements)
- ⤴ Impôts sur les bénéfices : 520 K€
- ⤴ Pertes : 110 K€ (dont 92 K€ de pertes exceptionnelles)

Soit un total de dépenses de la section exploitation de 2.001 K€ (pour un montant BP+BS 2017 de 2.464 K€).

L'excédent prévisionnel entre les recettes et les dépenses de la section d'exploitation du budget primitif 2018, soit 992 K€, est capitalisé.

3.2 Concernant les crédits votés en section dotation

Concernant les recettes, celles-ci se décomposent de la façon suivante :

- ⤴ Variation des excédents capitalisés : 992 K€
- ⤴ Variation des bonis prescrits : 40 K€
- ⤴ Variation des actifs immobilisés : 2.509 K€
- ⤴ Variation des dépôts versés : 0 K€

Soit un total de recettes de 3.541 K€

Concernant les dépenses, celles-ci se décomposent de la façon suivante :

- ⤴ Variation du fonds de provisions : 252 K€
- ⤴ Variation des actifs immobilisés : 2.425 K€
- ⤴ Variation des dépôts versés : 4 K€

Soit un total de dépenses de 2.681 K€

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir me donner acte de la communication relative au compte financier 2017 et au budget 2018 ainsi qu'au rapport annuel relatif à l'activité et à la situation financière de la Caisse de Crédit Municipal de Dijon.